



Avis d'appel public à la concurrence Commune d'Argentan

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Commune d'ARGENTAN

Correspondant : Monsieur Le Maire

Place du Docteur Couinaud – B.P. 60203 - 61 201 ARGENTAN Cedex

Tel : 02.33.36.40.00 / Télécopieur : 02.33.36.52.07

Courriel : affaires.generales@argentan.fr

Adresse Internet : <http://www.argentan.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com/7059089>.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Accord-cadre de fournitures : Achat de papier pour les photocopieurs et les imprimantes de la ville d'Argentan et de la Communauté de Communes Argentan Intercom.

Type de marché de fournitures : achat.

CPV – Objet principal : 30197630.

Code NUTS : FRD13.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Nombre maximal de participants à l'accord-cadre envisagé : 3.

Caractéristiques principales :

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché est conclu avec un opérateur économique unique ou avec un groupement.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : Aptitude à exercer l'activité professionnelle, capacités économiques et financières et capacités techniques et professionnelles des candidats.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Voir le règlement de la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- prix : 60 % ;

- qualité du papier : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 2 juillet 2021 à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires :

L'accord-cadre donne lieu à un groupement de commandes pour sa passation uniquement entre la ville d'Argentan et la Communauté de Communes Argentan Intercom. Le coordonnateur du groupement de commandes est la ville d'Argentan.

L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 1^{er} août 2021, ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure, jusqu'au 31 juillet 2022. Il peut être renouvelé trois (3) fois par tacite reconduction pour une durée d'un (1) an (soit jusqu'au 31 juillet 2025 au plus tard).

Ville d'Argentan : Montant maximum en euros HT pour la durée du marché : 80 000.

Communauté de Communes Argentan Intercom : Montant maximum en euros HT pour la durée du marché : 80 000.

Les candidats doivent faire parvenir des échantillons (voir RC et DQE).

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les documents de la consultation sont consultables et téléchargeables gratuitement sur le site <https://demat.centraledesmarches.com/7059089>.

Date d'envoi à la publication : 8 juin 2021.